

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Mairie de Villard-Bonnot,
20 boulevard Jules Ferry 38190 Villard-Bonnot
› 04 76 45 79 45

15.08.2025
AU 28.11.2025

ATTESTATION ACTIVITÉ : SPORT / CULTURE ENFANT DE 6 À 18 ANS

DOCUMENTS À FOURNIR :

- > Attestation de QF de moins de 3 mois ;
- > Livret de famille ou attestation CAF justifiant le lien de parenté avec l'enfant

ÉTAPE 1 : Je remplis les informations



NOM
Prénom
DE L'ENFANT :

Né(e) le :

Domicilié(e) au :

QF max : Quotient Familial
1300 CAF :

Montant de la cotisation annuelle
(adhésion comprise) :

Aide(s) déjà perçue(s) par un autre
organisme (ex : Comité d'Entreprise,
CAF, MSA...) :

Nom de l'organisme,
ou association ou
club :

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

ÉTAPE 2 : Je fais signer l'association

CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME / ASSOCIATION / CLUB

Date :
Signature :

ÉTAPE 3 : Je vais au CCAS pour connaître le montant accordé

CADRE RÉSERVÉ AU CCAS DE VILLARD-BONNOT

Montant accordé :
Date :
Signature :

Les informations recueillies par le biais de ce formulaire sont enregistrées et transmises aux services concernés le CCAS de Villard-Bonnot et nous permettent de prendre en charge votre inscription concernant votre demande d'aide au sport. La base légale du traitement est une mission d'intérêt public. Les données collectées sont conservées 3 ans en format numérique. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement et d'effacement. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés modifiée ainsi que du RGPD, veuillez nous contacter à rgpd@villard-bonnot.fr

› Du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ; vendredi jusqu'à 16h30
› affaires_sociales@villard-bonnot.fr